



REGLEMENT GENERAL DES A.S FEMININES LIGUE OCCITANIE

SAISON 2023-2024

La ligue Occitanie organise un championnat régional des A.S. Féminines par zone (Méditerranée, Pyrénées), sous forme de phase qualificative par poule et par match aller-retour et une phase finale avec les $\frac{1}{4}$ de finales par match sec sur le terrain du 1er nommé et $\frac{1}{2}$ Finales et finales par match sec sur un lieu neutre si possible.

Les journées de championnat sont prévues le dimanche 14h. Les équipes pourront s'entendre pour jouer une rencontre à une autre date et horaire en remplissant et adressant une demande à la commission féminine. (demande ci-joint)

En cas de non-entente entre les 2 équipes la date initialement prévue au calendrier devra être respecté sous peine de forfait des 2 équipes.

Les modalités de qualification pour les $\frac{1}{4}$ de finales seront définies ultérieurement par la commission féminine suivant le nombre d'équipes engagées.

Ouvert aux licenciées F3, F4, Loisirs, F18 surclassées et pas inscrites sur les listes de haut niveau.

Équipes composées de **5 joueuses minimum** (pas de maximum), formées en AS, ESB, CBD.

Une joueuse ayant participé à une rencontre avec une équipe ne pourra en aucun cas participer à une autre rencontre avec une autre équipe sous peine de disqualification des 2 équipes concernées.

Les équipes devront fournir à la commission féminines le nom, le numéro de téléphone et l'adresse mail d'un ou d'une responsable.

Ils ou elles devront renvoyer à la commission les feuilles de match dûment remplies et signées. (pas de résultats par téléphone sans feuille de match).

La feuille d'engagement devra parvenir aux responsables de zones avant le 10 septembre 20h.

PREVISION CALENDRIER

Journée 1- 24-SEPTEMBRE-23 - Journée 2- 8-OCTOBRE-23 - Journée 3- 29-OCTOBRE-23

Journée 4- 12-NOVEMBRE-23 - Journée 5- 3-DECEMBRE-23

Journée 6- 21-JANVIER-24 - Journée 7- 18-FEVRIER-24 - Journée 8- 10-MARS-24

Journée 9- 17-MARS-24 - Journée 10- 14-AVRIL-24

Dès l'établissement du calendrier un appel à candidature pour l'organisation des $\frac{1}{2}$ finales et finales sera envoyé à tous les présidents de CBD.

COMMISSION FEMININES LIGUE OCCITANIE

- Responsable zone Méditerranée
 - Christophe ASCOLA 07 70 04 98 83 [Mail:christophe.ascola@gmail.com](mailto:christophe.ascola@gmail.com)
 - Responsable zone Pyrénées
- Jean Claude CHATEAUZEL 06 58 50 90 02 [Mail:jc.chateauzel@ffboules.fr](mailto:jc.chateauzel@ffboules.fr)



LIGUE BOULISTE RÉGIONALE OCCITANIE

REGLEMENT FINANCIER :

La Ligue Occitanie attribuera une indemnité forfaitaire pour les frais kilométriques au prorata effectués par les équipes.

Les équipes devront s'acquitter à la ligue Occitanie d'un droit d'engagement de 20€. Il devra parvenir au trésorier de la Ligue Bouliste Occitanie 61 Rue de Négogousse 31100 Toulouse avant le 10 septembre 20h.

La somme récoltée sera intégralement reversée sous forme de prime en fin de championnat. La commission décidera l'attribution de ces primes ultérieurement suivant le nombre d'équipes engagées.

Les indemnités et primes seront versées à l'issue du championnat.

CLASSEMENT

Phase de poules

- Victoire 4 points
- Nul 2 points
- Défaite 1 point
- Forfait 0 point

En cas d'égalité en fin de phase de poules :

- Nombre de victoires
- Goal average direct entre les équipes
 - Points fait
 - Points pris

En cas d'égalité match sec et phase Finale :

- Epreuve d'appui (voir déroulement d'une rencontre).

COTATIONS DES EPREUVES

- **1er tour=18pts**
- Victoire 6pts, nul 3pts, défaite de 2pts ou moins de 2pts 1pt, défaite de plus de 2pts 0pt.
- **2ème tour=12pts**
- Victoire 4pts, nul 2pt, défaite de 2pts ou moins de 2pts 1pt, défaite de plus de 2pts 0pt.
- **3ème tour=12pts**
- Victoire 6pts, nul 3pts, défaite de 2pts ou moins de 2pts 1pt, défaite de plus 2pts 0pt.





LIGUE BOULISTE RÉGIONALE OCCITANIE

REGLEMENT TECHNIQUE

Déroulement des rencontres :

Avant la rencontre les équipes devront remplir une feuille de match et présenter des licences en règle (QS, tampon médical, photo tamponnée par le club, signature joueuse)

➤ **1er tour 2 doubles et 1 simple en 1h30 ou 13 pts**

- Possibilité de prendre un temps mort d'une minute avant les 10 dernières minutes de la partie
- Remplacement en court de partie autorisés (pas en simple) à condition que la remplaçante n'est pas participée à une épreuve du même tour et qu'il reste sur le terrain 1 joueuse de la composition initiale.

➤ **2ème tour simultanément 2 épreuves de points et 1 épreuve de tir**

→ **Déroulement 2ème tour**

- Tirage au sort pour savoir qui va débiter les épreuves.
- L'épreuve de point **Géomètre** se joue en double (voir schéma ci-joint). Les joueuses de chaque équipe jouent alternativement leur 2 boules (équipe A joueuse 1 2 boules, équipe B joueuse 1 2 boules, équipe A joueuse 2 2 boules, équipe B joueuse 2 2 boules et ainsi de suite), chaque joueuse joue 6 boules possibilité de ne jouer qu'avec 2 boules.
- Le centre du cercle de l'épreuve du géomètre est le croisement des diagonales et le cercle fait 70cm de diamètre. Le biberon rapporte 4pts. (Voir schéma ci-joint)
- **L'épreuve de point de précision se joue en simple. Les joueuses jouent leurs boules alternativement. (Voir schéma ci-joint)**
- L'épreuve de tir se joue en simple. Les joueuses tirent 2 boules alternativement sur 3 cibles différentes (voir schéma ci-joint). Cible 1 le carreau 3pts, cible 2 le carreau 4pts, cible 3 le carreau 6pts. (Voir schéma ci-joint)

➤ **3ème tour 1 triple et 1 double en 1h30 ou 13pts**

➤ **Déroulement en cas d'égalité en match sec et en phase finale**

- Un tour supplémentaire avec une épreuve de point et de tir sera disputé de la façon suivante :
- Désignation des joueuses devant participer aux épreuves. Une joueuse peut participer au point et au tir.
- 5 minutes d'échauffement.
- Épreuve de point 4 boules jouées par 2 joueuses différentes (pas de biberon).
- Épreuve de tir 4 boules jouées par 2 joueuses différentes (pas de carreaux).
- L'équipe devant jouer en premier est désignée par tirage au sort.
- Une joueuse de chaque équipe joue alternativement et dans l'ordre de désignation.
- Est déclarée vainqueur l'équipe ayant réussi le plus grand nombre de boules sur les 8 lancées.
- En cas de nouvelle égalité renouvellement des épreuves, les joueuses pouvant être différentes des épreuves précédentes.